

Image not found or type unknown



paiement de le pension alimentaire

Par **cottleya**, le **14/02/2011 à 18:52**

Bonjour,
Mon mari paie une pension alimentaire pour sa fille. Elle va avoir 18 ans début juin et mon mari aimerait savoir si il doit payer le mois de juin ou pas (elle n'est plus scolarisée mais en recherche d'emploi). Merci pour votre réponse. Cordialement

Par **mimi493**, le **14/02/2011 à 19:20**

Lisez le jugement. Que dit-il sur l'arrêt de la pension ?

Par **cottleya**, le **14/02/2011 à 20:34**

Bonsoir, rn il dit jusqu'à sa majorité sauf si elle poursuit ses études.